

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 8 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 8 décembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mercredi 2 décembre 2020 s'est réuni à distance en visioconférence via ZOOM sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en
exercice : 52

Délégués présents
avec voix
délibérative : 45

Quorum atteint
45

Délégués titulaires présents : 42 (avec le Président)

CC Cagire Garonne Salat (11)

Jean Claude DOUGNAC – Jean Pierre DUPRAT
René ERTLEN - Philippe GIMENEZ
Raymond JOUBE - Marie Christine LLORENS
Maryse MOURLAN - Raymond NOMDEDEU
Corinne ORTET – Brigitte SEGARD
Daniel WEISSBERG

CC Cœur et Coteaux du Comminges (19)

Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU
Claire VOUGNY - Julien LACROIX - Philippe BRILAUD
Gilbert SIOUTAC - Céline LAURENTIES BARRERE
Laure VIGNEAUX - Jean Charles DASQUE
Alain BOUBEE - Elisabeth ROUEDE
Jean Claude DURROUX - Jean Michel LOSEGO
Jérôme ADOUE - Jean Yves DUCLOS
(Arrivée tardive, absent au moment du vote)
Jean François CAZAUX - Michel DE GAULEJAC
Emilie SUBRA – Pierre SAFORCADA
(Arrivée tardive, absent au moment du vote)

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (11)

Alain PUENTE - Bernard PRINCE
Michel LADEVEZE - Phillipe CRAMPE - Serge HUET
Eric AZEMAR (Arrivée tardive, absent au moment du vote) - Patrick SAULNERON - Bernard DUMAIL
Jean Pierre REBONATO - Gérard BRILLET
John PALACIN

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Michel Claude ABADIE

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 6

CC Cagire Garonne Salat (1)

Henri GOIZET

CC Cœur et Coteaux du Comminges (4)

Michel AUBERDIAC – Monique REY
Annabelle FAUVERNIER - Sébastien DAVAND

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (1)

Serge COLLA

Délégués suppléants présents sans voix délibérative :

CC Cagire Garonne Salat

Dominique PONTICACCIA – Raoul RASPEAU
Jean Charles ROSELLO – Rose MARIE DEDIEU

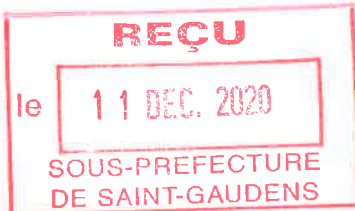
Délégués suppléants excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Claudette ARJO - Arlette BALLESTER

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Michel DESSENS



Délibération n°2020-04-01

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 5 novembre 2020

Considérant l'ordre du jour du Comité Syndical du 5 novembre 2020, qui était le suivant :

Délibérations

- Détermination des règles d'organisation des séances de l'assemblée délibérante à distance par visioconférence ou audioconférence
- Délégation de compétences accordée au Président
- Adhésion et désignation des représentants au sein d'organismes extérieurs
- Mise en place des commissions de travail
- Dématérialisation : mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité
- Renouvellement de la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes volontaires
- Renouvellement des conventions portant mise à disposition de Madame Agnès Bestagne et Monsieur Ségundo Arcé, agents de la commune de Saint-Gaudens
- Modification de la création de l'emploi permanent de Directeur en catégorie A à temps complet
- Création d'un emploi permanent d'instructeur des autorisations d'urbanisme au sein du Pôle Application du droit des sols (ADS) en catégorie C à temps complet
- Création d'un emploi permanent d'assistant administratif au sein du Pôle développement territorial en catégorie C à temps complet
- Complément de la mise en œuvre du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- Candidature AMI guichet unique

Questions diverses

Considérant que le compte-rendu a été adressé par mail le 9 novembre 2020.

Aucune observation n'est formulée.

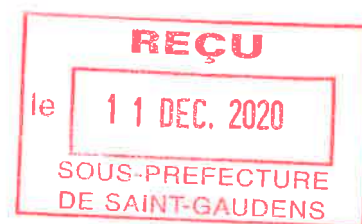
Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

d'approuver le procès-verbal du Comité Syndical du 5 novembre 2020.



Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : **11 DEC. 2020**
Et publication, affichage ou notification le : **11 DEC. 2020**